

Projet de réfection de l'enrochement le long de la voie ferrée dans les MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est

Dossier : 6211-14-006

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 13 avril au 28 mai 2010

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de réfection de l'enrochement le long de la voie ferrée dans les MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est par Chemin de fer Charlevoix inc.* a pris fin le 28 mai dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 1^{er} avril 2010 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 13 avril au 28 mai 2010, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La compagnie Chemin de fer Charlevoix inc. projette la mise en place d'un nouvel enrochement afin de protéger le remblai enroché existant supportant sa voie ferrée située dans les MRC de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. Le projet comprendrait treize sections de la voie ferrée entre Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente et Saint-Irénée. La longueur totale des tronçons à réparer est d'environ 39 km. Le projet nécessiterait environ 35 000 tonnes de blocs de pierre d'un diamètre d'environ 1 mètre (gallions) pour un total de près de 500 wagons-basculés. Les travaux seraient réalisés à marée basse afin d'éviter que l'eau n'atteigne le chantier. Il est à noter qu'en 2008, des travaux d'urgence ont été effectués sur douze autres sections de la voie ferrée situées sur le même territoire.

Une fois les autorisations obtenues, les travaux pourraient débuter à la fin de l'été 2010 pour se terminer à la fin du printemps 2011. Le coût du projet est estimé à 18,4 millions de dollars.

(Extrait du communiqué émis le 13 avril 2010)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- le choix de la méthode employée pour les travaux d'urgence plutôt que celle envisagée dans l'étude d'impact ;
- les répercussions des travaux actuels sur la période de nidification des Eiders ;
- l'accès sécuritaire à la plage dans le secteur de Saint-Irénée ;
- le respect de la propreté des lieux après les travaux effectués en urgence ;
- le type de pierre utilisée ;
- la distance nécessaire pour adoucir la pente ;
- l'efficacité et la pérennité des méthodes de stabilisation en regard des changements climatiques, notamment une hausse du niveau du fleuve ;
- la nécessité ou non de faire la réfection sur tout le parcours de la voie ferrée ;
- l'hypothèse voulant que l'érosion soit plus importante aux extrémités d'un enrochement ;
- la possibilité de préserver la végétation présente sur la rive (massif d'arbustes vieux de 100 ans) ;
- la possibilité de réaliser un projet de piste cyclable en même temps que le projet d'enrochement ;
- la demande d'une rencontre entre le promoteur et les élus de la municipalité de Saint-Joachim ;
- les plaintes de citoyens de Saint-Joachim portant sur le bruit occasionné par le transport des matériaux en soirée ;
- la quantité de pierres prévues et l'utilisation de la carrière de Saint-Joachim ;

- l'étape à laquelle est rendu le projet dans le processus d'évaluation environnementale ;
- l'entité responsable du suivi et du contrôle du projet.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque Gabrielle-Roy <i>Accès Internet gratuit</i>	1069, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François
Bibliothèque René-Richard <i>Accès Internet gratuit</i>	9, rue Forget, Baie-Saint-Paul
Bibliothèque Laure-Conan <i>Accès Internet gratuit</i>	363, rue Saint-Étienne, La Malbaie
Bibliothèque La Plume d'Oie	11298, rue de La Salle, Beaupré

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
13 avril 2010		L'Hebdo Charlevoisien
15 avril 2010	Le Soleil	
17 et 18 avril 2010	Le Devoir	
28 avril 2010		L'Hebdo Charlevoisien

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
13 avril 2010 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Québec	156	Site du BAPE
4 mai 2010 Rappel aux médias de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Québec	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	4 mai 2010
Lieu	Carrefour culturel Paul-Médéric à Baie-Saint-Paul
BAPE : Animation	Karine Lavoie, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Renée Poliquin, coordonnatrice
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Yves Rochon et Guillaume Thibault, chargés de projet
Promoteur	Nancy Belley, porte-parole, Chemin de fer Charlevoix inc. Jacques Lévesque, responsable des affaires publiques, Chemin de fer Charlevoix inc. Jacqueline Roy, chargée de projet, Roche
Assistance	15 personnes
Durée	1 h 15

Les relations de presse

Trois médias étaient représentés à la séance d'information, soit la télévision communautaire de Charlevoix *TVCO*, la station de radio *CIHO-FM* ainsi que l'hebdomadaire *Le Charlevoisien*. Une entrevue téléphonique a été donnée à la station de radio *CIHO-FM* le 14 avril 2010.

La revue de presse

À la suite de l'annonce de la période d'information et de consultation du dossier par le public, la nouvelle a été reprise par cinq médias. On faisait mention du projet, de la disponibilité de l'étude d'impact ainsi que de la tenue de la séance d'information. Après la séance du 4 mai, trois médias ont fait un reportage relatant le déroulement de la soirée.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 3 juin 2010

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Renée Poliquin, coordonnatrice